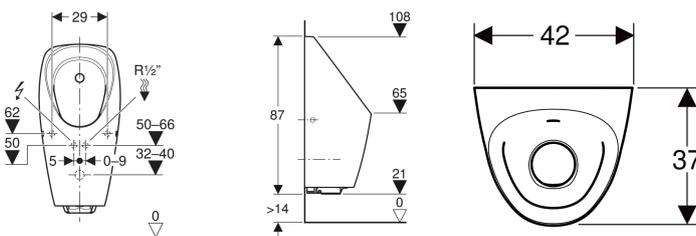


## Urinoir Geberit Tamina pour commande intégrée



Exemple d'image



### Utilisation

- Pour le fonctionnement sans eau, peut être converti en fonctionnement avec rinçage
- Pour bâti-supports Geberit pour urinoir avec ou pour commande intégrée
- Pour recouvrir des raccordements existants lors de rénovations

### Caractéristiques

- Sans commande d'urinoir
- Peut être converti en fonctionnement avec rinçage en complétant par un commande d'urinoir
- Sans bride
- Suspendu
- Maintenance et nettoyage aisés

### Contenu de la livraison

- Matériel de fixation
- Siphon hybride
- Siphon pour urinoir avec fonction d'absorption
- Grille de cuve

- Commande d'urinoir pouvant être montée par le devant, sans enlever la céramique
- Siphon pouvant être remplacé par le dessus, sans enlever la céramique
- Logement de siphon réglable en hauteur sans outils
- Nettoyage du système d'évacuation sans enlever la céramique
- Rinçage de la céramique d'urinoir garanti avec 0,5 l par rinçage, en adéquation avec EN 13407

### Caractéristiques techniques

Degré de protection	IP45
Petit volume de chasse, plage de réglage	0.5 l
Matériau	Céramique sanitaire

- Vidage
- Manchette d'alimentation
- Réducteur de pression

N° de réf.	Couleur / surface	B	H	T	Arrivée d'eau	Sortie	Marquage cible
116.147.00.1	blanc	42 cm	87 cm	37 cm	Encastrée	Encastrée	Non

### Accessoires

- Grille de cuve Geberit pour urinoirs Preda, Selva et Tamina
- Geberit Service Handy
- Geberit Clean Handy



- Installer la conduite de bouclage en prévision d'une conversion ultérieure au fonctionnement avec rinçage. Éviter les conduites en impasse
- Pour le montage et le démontage de la commande d'urinoir sans retirer la céramique, la hauteur minimum du bec doit être 58 cm à partir du sol fini
- Pour la conversion en fonctionnement avec rinçage, si l'installation hydraulique a été au préalable adaptée, prévoir le module fonctionnel (ou commande d'urinoir) avec l'alimentation souhaitée (sur secteur, sur pile ou autonome).
- Hauteurs d'installation recommandées en France : se reporter à l'article 4.2.15 de la NF DTU 60.1